

Projet pédagogique de l'accueil périscolaire

« Les Petites Canailles »

2026



Pôle Enfance

5 place Jules et Anne

44690 Maisdon-sur-Sèvre

1.	INTRODUCTION	P. 3
2.	LES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE.....	P.3
3.	LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	P.4
4.	LE FONCTIONNEMENT	P.6
5.	LE PUBLIC ACCUEILLI	P.7
6.	L'ÉQUIPE	P.7
7.	LES LOCAUX	P.8
8.	LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES	P.9
	ANNEXE. LES RÔLES DE L'ANIMATEUR	P.10

1. INTRODUCTION

L'accueil périscolaire est situé dans la commune de Maisdon-sur-Sèvre. Cette commune compte 3095 habitants (recensement 2023). Maisdon-sur-Sèvre fait partie de l'agglomération de Clisson. La commune est située à une vingtaine de kilomètre de Nantes. Cette proximité entre Clisson et Nantes permet aux familles de s'y installer tout en restant proche de leur travail.

L'accueil périscolaire est un service public non obligatoire que la commune de Maisdon-Sur-Sèvre organise. Ce service municipal est sous la responsabilité de la mairie. Il est destiné aux familles des enfants scolarisés au sein des deux écoles présentes sur la commune. Pour la plupart des familles, l'accueil périscolaire représente un moyen de garde pour leurs enfants.

L'accueil périscolaire est un lieu de vie collectif qui permet d'accueillir les enfants (de manière régulière ou occasionnelle).

Ce service est situé dans l'enceinte du Pôle Enfance, à proximité des deux écoles. Le Pôle Enfance accueille également le centre de loisirs géré par l'association de l'ARM (Association Rurale de la Maine).

A côté du Pôle Enfance, en plus des deux établissements scolaires, se trouve également le restaurant scolaire, la bibliothèque municipale, une micro-crèche et une salle municipale en construction.

2. LES VALEURS DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

La commune de Maisdon-sur-Sèvre s'inscrit dans un PEDT : Projet Educatif De Territoire. Ce projet est porté par la commune pour une durée de 3 ans (2024 – 2027). Les objectifs inscrits dans ce projet de territoire doivent être portés par tous les acteurs de la petite enfance, enfance et jeunesse. Ces objectifs doivent être en lien avec les projets des structures.

- Rythme de vie, hygiène de vie.
- Sensibiliser les enfants et les jeunes au développement durable.
- Favoriser la découverte de son environnement proche.
- Développer les compétences des équipes d'encadrement.
- Améliorer la communication avec les enfants et les familles.

3. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS MIS EN PLACE	ÉVALUATION
Accueillir les enfants dans un espace sécurisant	- Accentuer le vivre-ensemble entre enfants et entre enfants et adultes	- Règles de vie pour les enfants et charte de l'animateur pour l'équipe. - Mise en place de fresque avec les règles du vivre-ensemble.	- Connaissance des règles par les enfants et les adultes. - Les enfants se réfèrent aux fresques.
	- Assurer une communication bienveillante avec les différents acteurs (<i>écoles, familles, élus...</i>)	- Des commissions enfance ont lieu 1fois/trimestre. - Un animateur est présent à l'accueil des familles (<i>répondre aux questions, rediriger vers le bon interlocuteur...</i>). - Réponse réactive par mail et/ou téléphone.	- Au réunion, un représentant de chaque institution est présent. - Planning où figure un animateur qui est responsable de l'accueil. - Les parents se montrent satisfaits des échanges.
Prendre en considération chaque enfant dans son entièreté	- Prêter attention aux émotions et aux besoins de chacun	- Écouter activement chaque enfant. - Être disponible pour les enfants, en les écoutant, en jouant avec eux. - Grâce à la tente noire, accueillir les émotions des enfants. - Utilisation d'outils permettant la résolution de conflits et le développement de l'empathie. - Formations individuelles et collectives. Temps d'analyse de pratique de l'équipe d'animation.	- Les enfants se sentent écoutés par les animateurs. - Les animateurs jouent avec les enfants. - Utilisation de la tente noire. - Les enfants utilisent seuls le « message clair ».
	- Respecter les rythmes des enfants	- Sur les plannings d'animation, différentes activités sont proposées (<i>manuelles, sportives, de détente...</i>).	- Les animateurs ont suivi des formations individuelles et/ou collectives. - Respect des plannings.
	- Accepter les différences de chacun	- Accueil d'enfant avec des besoins particuliers (<i>PAI, troubles...</i>). - Établissement inclusif. - Les enfants ne portent pas de jugement de valeur.	- La structure accueille des enfants à besoins particuliers, en concertation avec l'équipe. - Charte de l'accueil inclusif. - Observation sur les jugements des enfants.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	MOYENS MIS EN PLACE	ÉVALUATION
Favoriser l'autonomie des enfants	-Rendre autonome l'enfant dans ses choix	- Laisser le choix aux enfants dans l'occupation des différents espaces / salles. -Différentes activités sont proposées : l'enfant se positionne sur une activité en fonction de son envie. - Laisser le choix aux enfants pour le goûter en proposant une alternative (<i>pain nature, différents fruits, plusieurs goûts de biscuits...</i>).	-Observer l'occupation des locaux. -Des planning d'activités variés sont proposés. -Retour des enfants, ils ont conscience d'avoir le choix au moment du goûter.
	-Accompagner les enfants à grandir	-Répétition des consignes et gestes (<i>formules de politesse, technique d'habillage...</i>). -Self-service pour le goûter.	-A la fin de l'année scolaire, les enfants sont autonomes dans les gestes du quotidien. Ils utilisent un vocabulaire adapté. -Observation de l'organisation avec le self-service.
Permettre à l'enfant de s'exprimer	-Favoriser l'apprentissage des rôles sociaux	-Mise en place d'espaces symboliques. -Fresques sur le vivre-ensemble.	-Observation de la fréquentation des enfants dans ces espaces. Temps de travail pour l'élaboration des espaces. -Enfants et adultes se réfèrent aux fresques pour le respect des règles de la collectivité.
	-Accompagner l'enfant à être créatif dans ses activités	-Grâce aux plannings d'animation, proposition d'activités manuelles. -Le matériel mis à disposition permet aux enfants de créer librement.	-Des activités manuelles sont proposées aux enfants. -L'équipe observe que les enfants utilisent du matériel librement pour créer.
	-Encourager le besoin de mouvement chez l'enfant pour limiter la sédentarité	-Proposer des activités physiques. -La configuration des locaux, permet une diversité des espaces.	-Observation et support des plannings d'activités. -Tous les espaces sont occupés à bon escient.
	-Prendre en considération les demandes des enfants	-Installation d'une boîte à idée, proposer des sondages pour questionner les envies et les avis des enfants.	-Les enfants ont-ils utilisé ces outils ? -L'équipe d'animation a-t-elle pris en compte les envies et avis des enfants ?
Sensibiliser les enfants et l'équipe au développement durable	Développer des gestes éco-responsables	- Solliciter les familles pour la récupération (Jeux, vêtements, papier, cartons...).	- L'équipe utilise du matériel de récupération.
		-Les plannings des goûter sont adaptés, et favorisent la réduction des déchets.	-Proposition de 2 goûters avec du pain, pour diminuer les emballages. -Les denrées non consommées le midi au restaurant scolaire, sont proposées pour le goûter.
		- Pratiques vertes au quotidien.	-Les déchets sont triés dans les bonnes poubelles. -Nombre de feuille limitée pour les dessins des enfants

4. LE FONCTIONNEMENT

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Nous accueillons les enfants qui sont scolarisés aux écoles présentes sur la commune de Maisdon-sur-Sèvre. Les enfants peuvent être accueillis dès qu'ils ont une inscription auprès d'une école. Puis quittent l'accueil périscolaire dès leur entrée au collège.

Le périscolaire est un service payant. La présence des enfants est comptée en quart d'heure. Chaque quart d'heure où l'enfant est présent, est facturé à la famille.

- Périscolaire du matin :

HORAIRES	ORGANISATION
7h00 – 8h25	- 7h00 ouverture de l'accueil périscolaire. - De 7h15 à 8h, proposition d'un petit déjeuner. - Les animateurs proposent différents espaces : jeux de société, lecture, dessin, jeux de construction... - De 8h à 8h20, jeux extérieurs. - Départ aux écoles pour 8h25.

Les enfants sont répartis en fonction de leur âge.

Le petit déjeuner est soit fourni par la structure, avec un supplément sur la facturation ou à la charge de la famille.

- Périscolaire du soir :

HORAIRES	ORGANISATION
16h15 – 19h00	- De 16h00 à 16h15, préparation du goûter* par les animateurs. - A 16h15, les animateurs vont chercher les enfants dans les écoles. - Goûter - Les animateurs proposent différentes activités, en fonction des salles : manuelles, de motricité, sportives, jeux de société, lecture... Les activités sont écrites sur un planning d'animation. - De 16h15 à 18h15, jeux extérieurs. - De 17h15 à 17h45, aide aux devoirs pour les volontaires**. - Fermeture à 19h00.

Les enfants sont répartis en fonction de leur âge, pour les différentes activités.

*Le goûter est élaboré avec des commerçants en circuit court. Un planning est réalisé pour assurer un équilibre alimentaire et réduire l'impact écologique.

** Un service d'accompagnement aux devoirs est proposé. Cependant, l'équipe n'est pas formée à l'enseignement. Il est demandé aux parents qu'ils s'assurent du suivi pédagogique de leur enfant.

5. LE PUBLIC ACCUEILLI

A l'accueil périscolaire, nous accueillons les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans les écoles de la commune de Maisdon-Sur-Sèvre.

Il existe deux écoles : l'école publique Jules Verne et l'école privée Sainte Anne.

L'école publique accueille environ 186 enfants et l'école privée, 92 enfants.

En moyenne, 40 enfants sont accueillis à l'accueil périscolaire le matin et 100 le soir. Cela peut varier en fonction des jours de la semaine.

L'accueil périscolaire est un lieu collectif et inclusif. En effet, l'équipe d'animation et la municipalité mettent tout en œuvre pour accueillir les enfants de la meilleure manière possible. L'équipe est formée régulièrement pour une meilleure prise en charge du public et nous nous adaptons à chacun pour un suivi personnalisé. De plus, nous sommes régulièrement en lien avec les écoles et les différents acteurs de l'éducation.

Nos locaux sont également adaptés et accessibles pour les personnes à mobilité réduite et nous mettons tout en œuvre pour accueillir les enfants en situation de handicap dans les meilleures conditions possibles.

A l'accueil périscolaire, les enfants disposant d'un PAI sont accueillis. Le PAI est un Projet d'Accueil Individualisé. C'est un document écrit qui permet l'inclusion des enfants porteur de maladie. Il précise et définit les aménagements mis en place pendant la scolarité de l'enfant. Dans ce document, on trouve les traitements ou régimes médicaux spécifiques à l'enfant concerné.

6. L'ÉQUIPE

L'équipe de l'accueil périscolaire est composée de 13 professionnelles. Parmi ces professionnelles, certaines d'entre-elles ont d'autres casquettes : agents polyvalents, A(T)SEM dans les écoles de Maisdon-sur-Sèvre, ou animateur/trices à l'accueil de loisirs. Les membres de l'équipe ont des diplômes en lien avec l'animation et l'encadrement d'enfant.

La direction est composée d'une directrice - présente à temps complet - et d'une directrice adjointe, afin d'assurer les missions suivantes :

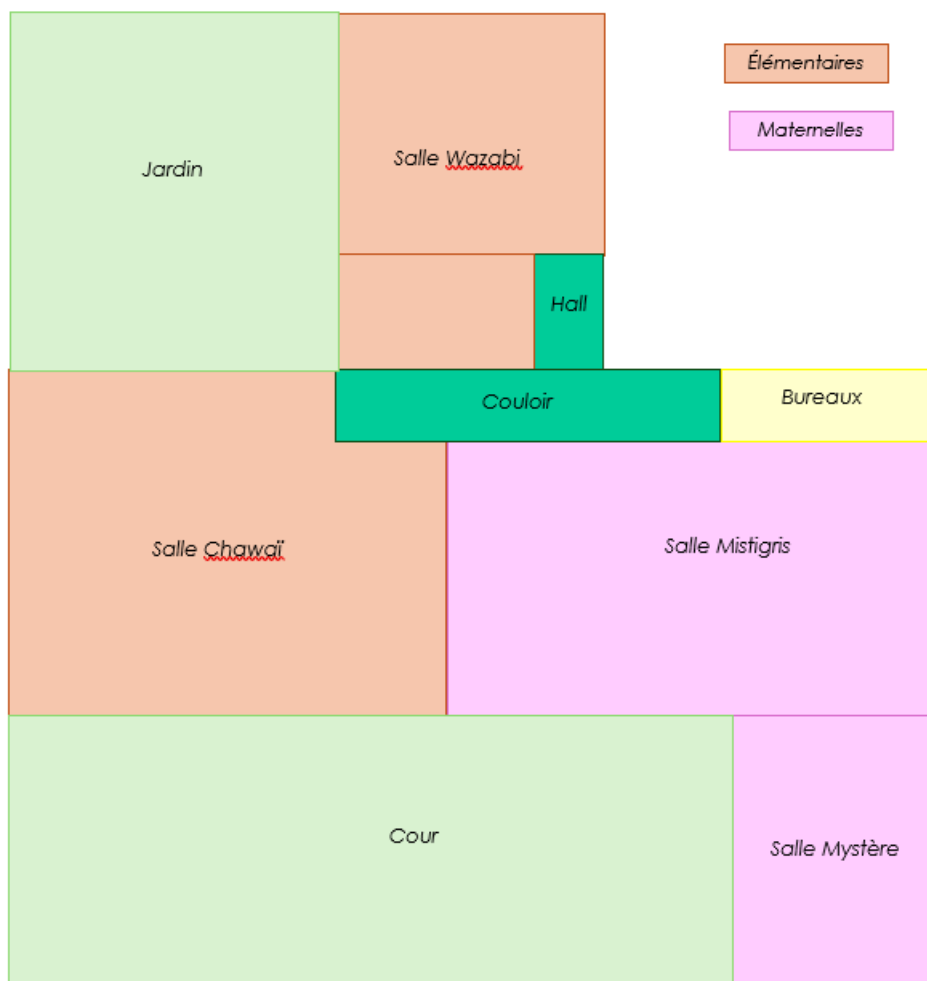
- Assurer le bon fonctionnement du service.
- Donner un cadre à l'accueil.
- Recueillir la parole des familles.
- Maintenir une dynamique de groupe.

L'équipe se réunit tous les 15 jours, pour échanger sur le fonctionnement de l'accueil périscolaire. Ces temps permettent de réajuster le travail mis en place et de réfléchir à l'évolution qu'il est possible de donner à notre accueil.

Des formations professionnelles et qualifiantes sont proposées à l'équipe, afin d'acquérir davantage de connaissance sur le métier.

La structure accueille régulièrement des stagiaires. Chaque animateur met son expérience et son savoir à contribution pour faire connaître le métier aux stagiaires. Les stagiaires sont reçus au préalable par la direction, afin d'assurer un sérieux et une confidentialité dans leurs missions.

7. LES LOCAUX



8. LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

Dans le quotidien de l'accueil périscolaire, nous mettons en place différentes formes de communication avec les familles :

- Un animateur est présent matin et soir, à l'accueil. Son rôle est d'accueillir les parents, et de les orienter dans le bâtiment. L'animateur qui est à ce poste, prend note des informations qui sont transmises par les familles.
- Pour communiquer avec les familles, la direction utilise les mails. La direction se montre réactive aux mails.
- L'équipe est soucieuse d'accueillir chaque enfant individuellement. Pour cela, l'enfant est appelé par son prénom et l'adulte lui demande son humeur du jour.

Afin de garantir, un bon fonctionnement de l'accueil périscolaire, l'équipe et les familles doivent agir de façon bienveillante l'une envers l'autre. L'équipe prend soin de l'accueil qu'elle porte aux familles. En retour, les familles se montrent correctes envers les professionnels.

Les informations demandées aux familles, afin que leur enfant puisse bénéficier de l'accueil périscolaire :

- Inscriptions des enfants par le portail famille. Le portail famille est un logiciel qui permet de gérer les inscriptions et renseigner des informations sur l'enfant. Chaque parent a un accès personnel par le biais d'un « espace citoyen ». Les parents inscrivent leur enfant sur un temps d'accueil périscolaire.
- Pour chaque rentrée scolaire, les familles doivent compléter une fiche sanitaire. Sur cette fiche sanitaire, se trouve des informations concernant la santé de l'enfant. Ce document est obligatoire pour l'accueil de l'enfant. En complément de cette fiche, une photocopie des vaccins est demandée.

LES RÔLES DE L'ANIMATEUR

Notre rôle avec les collègues

- Communiquer.
- Partager ses savoirs et ses expériences.
- Déléguer.
- S'entraider.
- Être bienveillant.
- Être poli.
- Faire preuve d'égalité.
- Avoir une cohérence dans les règles.

Notre rôle avec les institutions (écoles, mairie, etc.)

- Respecter les locaux mis à disposition.
- Se montrer accueillant.
- Avoir une cohérence dans les règles.
- Être à l'écoute les uns des autres.
- Partager les informations.
- Respecter la place de chacun.

Notre rôle avec les familles

- Se montrer impartial.
- Accueillir.
- Être poli.
- Rassurer les enfants et les parents.
- Faire preuve de confidentialité.
- Être à l'écoute.
- Accompagner.
- Être respectueux.
- Transmettre des informations.



Notre rôle avec les enfants dans l'animation

- Divertir.
- Apporter du plaisir.
- Être bienveillant.
- Participer à la découverte du monde.
- Diversifier les pratiques.
- Guider vers l'autonomie.
- Sécuriser.
- Être à l'écoute.
- Respecter le matériel.
- Jouer avec les enfants.

Notre rôle avec les enfants dans l'encadrement

- Respecter les besoins de l'enfant.
- Être impartial.
- Prendre du temps pour chaque enfant.
- Apprendre les règles du vivre-ensemble.
- Être respectueux.
- Être à l'écoute.
- Assurer un cadre sécurisant.
- Guider vers l'autonomie.
- Être en règle avec les taux d'encadrement.